

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 19 juin 2019

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

Séance des 11, 12, 13 et 14 juin 2019

**2019 DU 121** Dénomination place Diana (16e).

**Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu le projet de délibération, en date du 28 mai 2019, par lequel Mme la Maire de Paris propose de substituer la dénomination " place Diana " à celle de " place Maria Callas " (16e) ;

Vu l'avis du Conseil du 16e arrondissement, en date du 27 mai 2019 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination " place Maria Callas " est rapportée.

Article 2 : La dénomination " place Diana " est attribuée à l'emprise de l'ancienne place Maria Callas, étendue jusqu'au parapet au-dessus de la voie Georges Pompidou (16e).

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**